

KEREN DIAPASON

**DOCUMENT D'INFORMATION PERIODICITE ANNUELLE
DU 11/07/2019 AU 31/12/2020**

FORME JURIDIQUE DE L'OPC

FCP de droit Français
Relevant de la Directive 2009/65/E

RAPPORT DE GESTION

KEREN DIAPASON

31/12/2020

SOCIETE DE GESTION

KEREN FINANCE - 178, boulevard Haussmann 75008 PARIS

DEPOSITAIRE

CIC Market Solutions (CIC)– 6, avenue de Provence – 75009 PARIS

AFFECTATION DES RESULTATS

Capitalisation totale

DUREE MINIMALE DE PLACEMENT RECOMMANDEE

Supérieure à 5 ans.

L'OBJECTIF DE GESTION

Ce FCP a pour objectif la recherche d'une surperformance par rapport à son indice composite de référence (50% STOXX 600 Europe Net Return + 40% Bloomberg Barclays EuroAgg Treasury 3-5Y + 10% EONIA capitalisé), sur la durée de placement recommandée.

L'indice est retenu en cours de clôture et exprimé en euro, coupons et dividendes nets réinvestis.

INDICATEUR DE REFERENCE

50% STOXX 600 Europe Net Return + 40% Bloomberg Barclays EuroAgg Treasury 3-5Y + 10% EONIA capitalisé

EONIA (Euro Overnight Index Average – Ticker Bloom : Eonia Index) correspond à la moyenne des taux au jour le jour de la zone euro, il est calculé quotidiennement par la Banque Centrale Européenne et représente le taux sans risque de la zone Euro. L'EONIA capitalisé intègre en complément l'impact du réinvestissement des intérêts selon la méthode OIS (Overnight Interest rate swap) qui consiste à capitaliser l'EONIA les jours ouvrés et de façon linéaire les autres jours.

L'administrateur de cet indice est l'European Money Market Institute (non inscrit sur le registre de l'ESMA).

Pour plus d'informations, se reporter au site internet suivant <https://www.emmi-benchmarks.eu>

STOXX 600 (ticker Bloomberg : SXXR Index) est dérivé de l'indice Stoxx Europe Total Market Index. Avec un nombre fixe de 600 composants, cet indice représente les Large, Mid et Small capitalisations à travers 18 pays de la région de l'Union Européenne.

L'administrateur de cet indice est STOXX Limited (non inscrit sur le registre de l'ESMA). Pour plus d'informations, se reporter au site internet suivant <https://www.stoxx.com>

BLOOMBERG BARCLAYS EUROAGG TREASURY 3-5 ANS (Ticker bloom : LET3TREU Index): l'indice Bloomberg Barclays EuroAgg Treasury 3-5 ans représente le cours d'un panier d'emprunts souverains de 15 Etats de la zone euro, à taux fixe, d'une durée résiduelle de 3 à 5 années, de notation Investment Grade. Tous les emprunts d'Etats de la zone euro ne sont donc pas inclus dans ces indices.

L'administrateur de cet indice est Bloomberg Index Services Limited (non inscrit sur le registre de l'ESMA). Pour plus d'informations, se reporter au <https://www.bloomberg.com/professional/product/indices/>

Il constitue un indicateur de référence a posteriori auquel le porteur pourra se référer. La composition du FCP peut s'écarter sensiblement de la répartition de l'indice.

Conformément au Règlement UE 2016/1011 du Parlement Européen et du Conseil du 8 juin 2016, KEREN FINANCE dispose d'une procédure de suivi des indices de référence utilisés, décrivant les mesures à mettre en œuvre en cas de modification substantielle apportée à un indice ou de la cessation de fourniture de cet indice.

STRATEGIE D'INVESTISSEMENT

Afin de réaliser l'objectif de gestion, le FCP adopte un style de gestion flexible en modulant son exposition entre deux univers d'investissement : les actions et les instruments de taux.

En fonction du niveau des primes de risques du marché obligataire européen spéculatif à haut rendement, le modèle de gestion détermine une exposition cible au marché actions et l'ajuste dynamiquement selon une série de critères quantitatifs précis. Le fonds pourra être totalement désensibilisé aux marchés actions en fonction des anticipations du modèle de gestion.

Les actions sont sélectionnées parmi des émetteurs de l'OCDE en fonction des éléments susceptibles d'entraîner leur revalorisation, c'est-à-dire disposant d'un avantage concurrentiel propre à l'organisation de la société, à ses produits, à son environnement de marché, à sa stratégie. A cet effet, la gestion sélectionnera des titres présentant, selon la société de gestion, une liquidité satisfaisante et une capacité de distribution de dividendes élevés et pérenne ou croissante dans le temps. Cette dernière est notamment appréciée en plus du modèle économique et de l'analyse des marchés adressés par l'étude des bilans et des facteurs clefs de génération de trésorerie comme les investissements passés et futurs, le besoin en fonds de roulement, le coût de la dette, l'imposition...

L'exposition aux instruments de taux résultera directement du niveau d'investissement en actions et consiste à sélectionner des obligations et autres titres de créances d'émetteurs privés ou publics et assimilés, de la zone OCDE, présentant une qualité de crédit de premier plan « Investment Grade », sans contrainte sectorielle. A titre accessoire, des instruments de taux spéculatifs à haut rendement pourront être sélectionnés.

Le modèle de gestion cherchera à réaliser une surperformance par rapport à son indice de référence en allouant stratégiquement ses investissements sur la classe d'actifs présentant le meilleur couple rendement/risque, après avoir détecté les signaux d'inflexion ou de poursuite de tendance du marché. La qualité de la sélection de valeurs permettra également de contribuer à cette recherche de surperformance.

Le FCP s'engage à respecter les expositions sur l'actif net suivantes :

- de 0% à 100 % sur les marchés d'actions dont les émetteurs appartiennent à la zone OCDE, de moyennes et grandes capitalisations, (1Milliard € minimum)

- de 0% à 100% en instruments de taux corporate ou souverains , du secteur public et privé ou assimilé, de la zone OCDE, de toutes notations dont 10% maximum de l'actif en instruments non notés ou en instruments de taux spéculatifs selon l'analyse de la société de gestion ou à défaut une notation jugée équivalente ou non notés. La société de gestion ne recourt pas exclusivement et mécaniquement à ces notations et privilégie sa propre analyse crédit pour évaluer la qualité de crédit de ces actifs et décider de la dégradation éventuelle de la note et prendre ses décisions à l'achat, ou en cas de dégradation, afin de décider de les céder ou de les conserver,

- de 0% à 10% en obligations convertibles de la zone OCDE,

- de 0% à 10% au risque de change sur les devises hors euro,

Le cumul des expositions ne dépasse pas 100% de l'actif.

Le FCP est investi en :

- Actions, titres de créances et instruments du marché monétaire.

- Jusqu'à 10% de son actif net en OPCVM (« trackers » ou « ETF » également) de droit français ou étranger, en FIVG ou fonds professionnels à vocation générale et en FIA de droit européens, répondant aux conditions de l'article R214-13 et R 214-25 du Code monétaire et financier

- dépôts, emprunts d'espèces, liquidités

Il peut également intervenir sur des contrats financiers à terme fermes ou conditionnels et titres intégrant des dérivés, dans un but tant de couverture que d'exposition sur le risque action ou taux et en couverture du risque de change.

PROFIL DE RISQUE

RISQUES NON PRIS EN COMPTE DANS L'INDICATEUR

Risque de crédit : En cas de dégradation de la qualité des émetteurs ou si l'émetteur n'est plus en mesure de faire face à ses échéances, la valeur de ces titres peut baisser, entraînant ainsi la baisse de la valeur liquidative.

Par ailleurs le fonds est exposé au risque lié aux investissements dans des titres spéculatifs (haut rendement) selon l'analyse de la société de gestion ou celle des agences de notation qui présentent un risque accru de défaillance, et sont susceptibles de subir des variations de valorisation plus marquées et/ou plus fréquentes. Ceci pourrait entraîner une baisse de la valeur liquidative plus forte.

Risque lié à l'impact des techniques telles que les produits dérivés : l'utilisation des produits dérivés peut entraîner à la baisse sur de courtes périodes des variations sensibles de la valeur liquidative en cas d'exposition dans un sens contraire à l'évolution des marchés.

Risque de perte en capital : La perte en capital se produit lors de la vente d'une part à un prix inférieur à celui payé à l'achat. Le FCP ne bénéficie d'aucune garantie ou protection du capital. Le capital initialement investi est exposé aux aléas du marché, et peut donc, en cas d'évolution boursière défavorable, ne pas être restitué intégralement.

Risque de taux : En cas de hausse des taux d'intérêt, la valeur des instruments investie en taux fixe peut baisser et pourra faire baisser la valeur liquidative du fonds.

Risque lié aux investissements dans des titres spéculatifs (haut rendement) : Les titres évalués « spéculatifs » selon l'analyse de la société de gestion ou des agences de notation présentent un risque accru supérieur de défaillance, et sont susceptibles de subir des variations de valorisation plus marquées et/ou plus fréquentes, pouvant entraîner une baisse de la valeur liquidative

Risque lié aux obligations convertibles : La valeur des obligations convertibles dépend de plusieurs facteurs : niveau des taux d'intérêt, évolution du prix des actions sous-jacentes, évolution du prix du dérivé intégré dans l'obligation convertible. Ces différents éléments peuvent entraîner une baisse de la valeur liquidative de l'OPCVM.

Risque de marché actions : Les marchés actions peuvent connaître des fluctuations importantes dépendant des anticipations sur l'évolution de l'économie mondiale, et des résultats des entreprises. En cas de baisse des marchés actions, la valeur liquidative du fonds pourra baisser.

Risque de change : Une évolution défavorable de l'euro par rapport à d'autres devises pourrait avoir un impact négatif et entraîner la baisse de la valeur liquidative.

COMMENTAIRE DE GESTION

Keren Diapason achève un premier exercice un peu difficile au cours duquel les tensions géopolitiques et les considérations sanitaires ont été les principales forces à l'œuvre sur les marchés et occasionné parfois des mouvements assez brutaux compte tenu des anticipations des investisseurs quant aux conséquences économiques et financières de ces événements.

Peu après le lancement du fonds courant juillet 2019, alors que Boris Johnson prend la tête du gouvernement britannique, le bras de fer se durcit entre le gouvernement britannique et ses partenaires européens. Dans le même temps on assiste à une escalade dans le différend commercial opposant les Etats-Unis et la Chine ; tous deux s'imposent réciproquement des droits de douane additionnels. Dans ce contexte, on observe des signaux de ralentissement de la production manufacturière et banques centrales mettent en place de nouvelles mesures d'assouplissement des politiques monétaires tant aux Etats-Unis qu'en Europe. En Europe, précisément, Christine Lagarde prend la succession de Mario Draghi à la Présidence de la Banque Centrale Européenne sans toutefois que ce changement de leadership n'occasionne d'inflexion notable de politique monétaire même s'il faut signaler l'annonce d'une revue stratégique autour de sujets comme la prise en compte des enjeux climatiques, la cible d'inflation ou l'efficacité des outils de politique monétaire actuellement utilisés. En fin d'année, les marchés saluent la concrétisation d'un accord commercial qualifié de « *phase 1 deal* » entre les Etats-Unis et la Chine et le vote à la Chambre des Communes britanniques qui donne l'autorité à Boris Johnson pour négocier le Brexit, y compris en l'absence de nouvel accord commercial avec les autorités européennes.

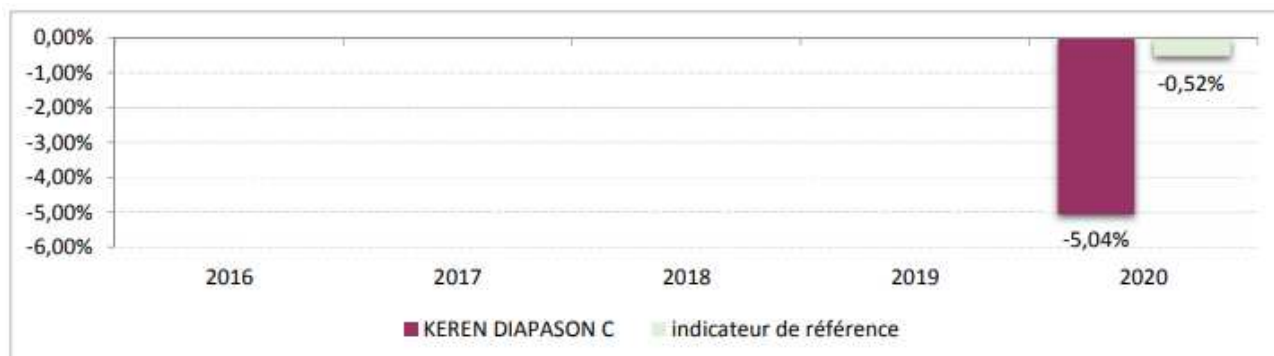
Début 2020, c'est le développement de l'épidémie de Coronavirus en Chine puis au niveau mondial qui focalise l'attention des marchés et provoque une baisse marquée des grands indices mondiaux à mesure qu'on découvre l'ampleur de l'épidémie au point de provoquer une correction majeure des marchés (entre le pic de février et le point bas de mars, le Stoxx600 chute de plus de 35% !). Les conséquences sanitaires de l'épidémie provoquent en effet des tensions fortes sur les systèmes de santé et les autorités réagissent en imposant des restrictions de déplacement à grande échelle qui provoquent mécaniquement une chute de l'activité économique. La réaction des marchés obligataires témoigne aussi d'inquiétudes fortes quant à la capacité des entreprises à faire face à une brutale contraction de leur chiffre d'affaires et à un durcissement attendu des conditions de crédit. Dans ce contexte, les autorités multiplient les mesures destinées à contrebalancer les effets des mesures de confinement : mise en place à grande échelle de dispositifs de chômage partiel particulièrement généreux, prêts garantis par les Etats, garanties publiques sur l'assurance-crédit, fonds de soutien aux entreprises en difficulté, chèques fiscaux aux ménages, politiques massives de rachats d'actifs par

les banques centrales avec extension des actifs éligibles, assouplissement des règles prudentielles pour les établissements bancaires, nouveaux dispositifs de refinancements avantageux auprès des banques centrales... Cette force de réaction et l'observation d'un début de reflux épidémique permettent au marché de rebondir au début du printemps. Les résultats du premier trimestre sont aussi l'occasion pour les entreprises de rassurer sur les mesures d'adaptation face à cet environnement inédit que ce soit sur la réduction des coûts, le renforcement de leur liquidité ou simplement la montée en puissance des canaux de vente digitaux... De même, l'adoption d'un plan de relance européen de €750Md contribue grandement à restaurer la confiance des investisseurs dans la mesure où l'enveloppe globale prévoit un volet de subventions, matérialisant de fait un début de mutualisation de la dette publique des Etats européens. A l'automne, malgré une nouvelle vague épidémique, la publication de résultats cliniques particulièrement probants des premiers candidats vaccins (Pfizer Biontech et Moderna notamment) provoque un regain d'optimisme sur les marchés. Sur le plan politique, l'élection de Joe Biden à la Présidence des Etats-Unis constitue une autre nouvelle saluée par les investisseurs rassurés devant la personnalité du Président élu et enthousiasmé par la perspective d'une approche moins unilatérale des relations internationales, de dépenses massives en faveur de la transition énergétique et des infrastructures...

Au cours de cet exercice au cours duquel les marchés actions européens auront connu différentes phases, le fonds fait la preuve de sa flexibilité puisque l'exposition actions oscille entre 0% (fin mars 2020) et 84% (mi-décembre 2020). Ce taux d'exposition reflète l'application de notre modèle. Ce dernier est fondé sur une matrice de corrélation entre les spreads obligataires et le taux d'exposition cible en actions. A ce modèle de base, nous associons une série de signaux de marchés dont l'analyse systématique accentue ou atténue l'exposition indicative de la matrice fondée sur les spreads obligataires. Rétrospectivement, le modèle a permis un abaissement relativement rapide de l'exposition actions à partir de fin février mais la normalisation tardive des marchés obligataires n'aura pas permis de saisir la première phase de rebond du marché actions avec un taux d'exposition en actions demeuré nul jusque mi-avril et qui ne repasse au-dessus de 50% qu'à la seconde moitié d'août, compte tenu d'une vélocité supérieure de rebond des marchés actions vs les marchés du crédit.

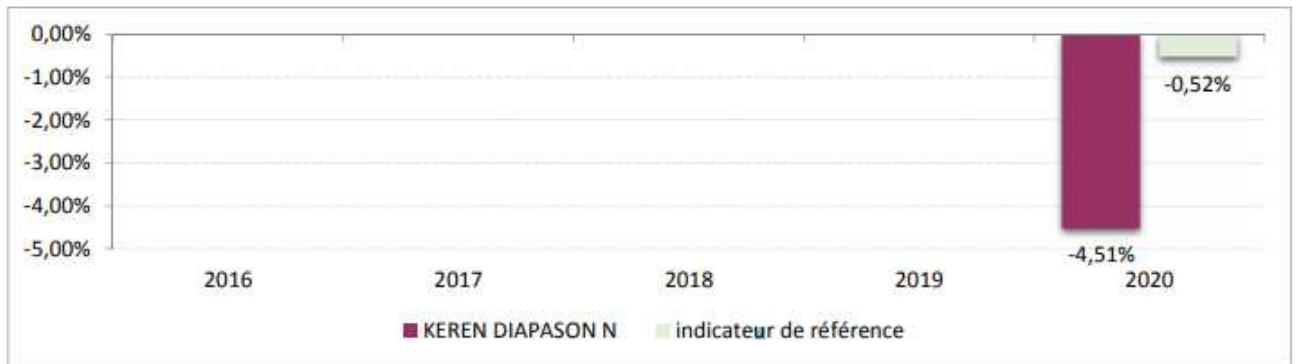
Le fonds accuse un repli de -5,15% au cours de ce premier exercice s'étalant du 11/07/2019 au 31/12/2020 (vs +4,05% pour son indicateur de référence). Cette contreperformance conjugue une exposition actions pas toujours en adéquation avec les différentes phases de marché, des sous-pondérations ou surpondérations sectorielles qui se révèlent inopportunes ainsi que des contreperformances de certaines valeurs sélectionnées en portefeuille. L'absence de valeur spécialisée dans les énergies renouvelables ou la faible représentation du secteur de la santé s'avèrent rétrospectivement préjudiciables tandis que nos valeurs technologiques (SAP, Ericsson, Dassault Système ou SoftwareAG) ne figurent pas parmi les valeurs technologiques qui profitent du boom du commerce électronique ou de l'essor du télétravail. Aussi, notre faible exposition au secteur du luxe ne nous permet pas de tirer profit de la bonne performance du secteur au cours de l'exercice.

➤ - 5,04% pour la part C (FR0013420502)



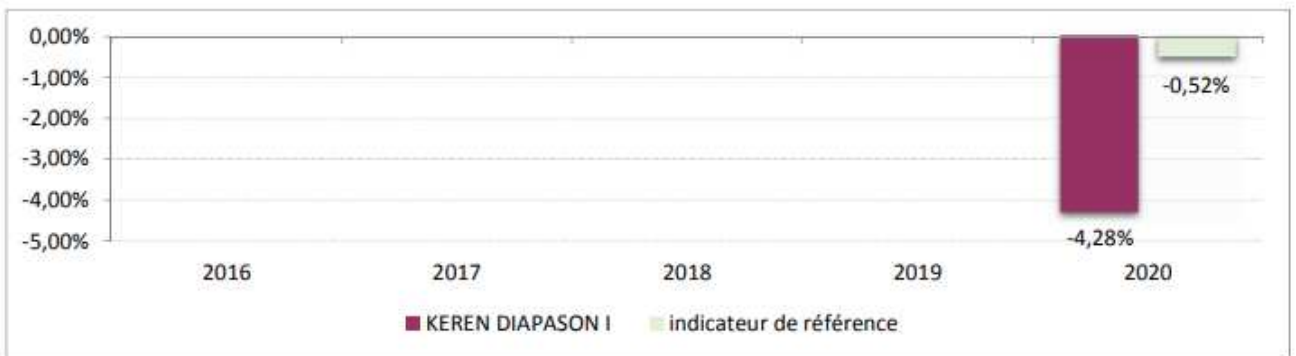
Les performances passées ne préjugent pas des résultats futurs et ne sont pas constantes dans le temps.

➤ - 4,51% pour la part N (FR0013420528)



Les performances passées ne préjugent pas des résultats futurs et ne sont pas constantes dans le temps.

➤ - 4,28% pour la part I (FR0013420510)



Les performances passées ne préjugent pas des résultats futurs et ne sont pas constantes dans le temps.

Keren Diapason entame l'exercice 2020 fidèle à sa philosophie de fonds flexible susceptible d'ajuster son exposition actions de 0 à 100% en fonction de l'observation des *spreads* obligataires. En cohérence avec des *spreads* obligataires resserrés, le fonds entame ce nouvel exercice avec un taux d'exposition actions sur des niveaux supérieurs à 75%. Gageons que les campagnes de vaccination à travers le monde, l'arrivée d'une nouvelle Administration aux Etats-Unis, la concrétisation du plan de relance en Europe et la transition écologique permettent de retrouver le chemin d'une croissance mondiale pérenne et génératrice de richesses et d'externalités positives.

Nous nous attacherons par ailleurs à davantage intégrer les critères extra-financiers dans notre processus de sélection de valeurs. Nous sommes pleinement convaincus que les modèles d'affaires les plus pérennes sont ceux qui associent étroitement responsabilité environnementale et sociétale à la création de valeur actionnariale ; une gouvernance d'entreprise équilibrée et responsable doit garantir la détermination des entreprises à atteindre ces objectifs pluriels.

Dans le cadre de son évolution, Keren Finance a souhaité aligner ses principes d'investissements dans une démarche respectueuse des critères d'Investissement Socialement Responsable. Keren Finance a décidé de devenir signataire des Principes pour l'Investissement Responsable en engageant en 2020 les mesures nécessaires au statut. La société a d'ores et déjà décidé d'appliquer lesdits principes à la fois dans ses investissements et dans ses interactions quotidiennes avec ses relations d'affaires. Keren Finance a depuis de nombreuses années intégré implicitement des facteurs ESG, notamment sur la gouvernance (en rencontrant de manière très fréquente les managements des sociétés dans lesquelles elle investit) ou en participant activement à des émissions obligataires « vertes » de certains émetteurs.

En 2020, les équipes de gestion de Keren Finance ont décidé de formaliser la prise en compte de facteurs ESG dans leurs fiches d'analyses sur les sociétés étudiées, tant sur les actions que sur le secteur obligataire.

Une notation des émetteurs selon les actions menées sur des thématiques Environnementales, Sociales et de Gouvernance prises de façon distincte, est effectuée permettant l'attribution d'un score justifié par le gérant (commentaire sur la méthode utilisée, documents sources...etc).

Keren Finance évalue ainsi l'impact environnemental, social et la qualité de la gouvernance des sociétés dans lesquelles nous investissons, afin de nous assurer que celles-ci puissent croître de façon durable dans le temps.

INFORMATION COMPLEMENTAIRE

Cet OPC n'est pas intervenu sur des opérations soumises au Règlement UE 2015/2365 relatif à la transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation (« Règlement SFTR ») au cours de l'exercice et n'a donc pas d'information à communiquer aux investisseurs à ce titre.

POLITIQUE DU GESTIONNAIRE EN MATIERE DE DROIT DE VOTE

Conformément aux articles 314-100 à 314-102 du Règlement Général de l'Autorité des Marchés Financiers, les informations concernant la politique de vote et le compte-rendu de celle-ci sont disponibles sur le site Internet de la société de gestion et/ou à son siège social.

PROCEDURE DE SELECTION ET D'EVALUATION DES INTERMEDIAIRES ET CONTREPARTIES

Les intermédiaires de taux sélectionnés figurent sur une liste établie et revue au moins une fois par an par la société de gestion. La procédure de sélection des intermédiaires consiste à examiner, pour chaque intermédiaire, le domaine d'intervention, la qualité de la recherche, la qualité de l'adossement et la qualité de la prestation, puis à lui attribuer une note en fonction des critères précités.

INFORMATION RELATIVE AUX MODALITES DE CALCUL DU RISQUE GLOBAL

Le risque global sur contrats financiers est calculé selon la méthode du calcul de l'engagement.

INFORMATION SUR LA REMUNERATION

La politique de rémunération de la société de gestion a été conçue pour protéger les intérêts des clients et éviter les conflits d'intérêts. Elle a pour objectif, le cas échéant, d'encadrer le versement de la partie variable de la rémunération des personnes concernées.

Le détail de la politique de rémunération actualisée est disponible sur le site internet www.kerenfinance.com ou sur simple demande des investisseurs formulée auprès de la société de gestion – KEREN FINANCE – 178, boulevard Haussmann 75008 Paris – Tél : 01.45.02.49.00 – e-mail : contact@kerenfinance.com

EVENEMENTS INTERVENUS AU COURS DE LA PERIODE

11/07/2019 Création

EVENEMENTS A VENIR

Néant

INFORMATIONS DIVERSES

Nous vous rappelons que les documents listés ci-dessous peuvent être adressés gratuitement sur simple demande auprès de KEREN finance à l'adresse contact@kerenfinance.com.

- Politique en matière de droits de vote et rapport d'exercice
- Politique de sélection des intermédiaires financiers
- Politique de gestion des conflits d'intérêts
- Politique relative aux critères ESG
- Compte-rendu relatif aux frais d'intermédiation

Les prospectus, DICI, règlement du FCP, rapports annuel et semestriel ainsi que la composition du portefeuille sont disponibles sur simple demande auprès de KEREN finance à l'adresse contact@kerenfinance.com.

RAPPORT COMPTABLE

KEREN DIAPASON

31/12/2020



KEREN DIAPASON

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
Exercice clos le 31 décembre 2020**



**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
Exercice clos le 31 décembre 2020**

KEREN DIAPASON
OPCVM CONSTITUE SOUS FORME DE FONDS COMMUN DE PLACEMENT
Régé par le Code monétaire et financier

Société de gestion
KEREN FINANCE
178, boulevard Haussmann
75008 PARIS

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par la société de gestion, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'OPCVM constitué sous forme de fonds commun de placement KEREN DIAPASON relatifs à l'exercice clos de 17 mois et 20 jours le 31 décembre 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'OPCVM constitué sous forme de fonds commun de placement à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « *Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels* » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 11/07/2019 à la date d'émission de notre rapport.

*PricewaterhouseCoopers Audit, 63, rue de Villiers, 92208 Neuilly-sur-Seine Cedex
T: +33 (0) 1 56 57 58 59, F: +33 (0) 1 56 57 58 60, www.pwc.fr*

Société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'ordre de Paris - Ile de France. Société de commissariat aux comptes membre de la compagnie régionale de Versailles.
Société par Actions Simplifiée au capital de 2 510 460 €. Siège social : 63, rue de Villiers 92200 Neuilly-sur-Seine. RCS Nanterre 672 006 483. TVA n° FR 76 672 006 483.
Siret 672 006 483 00362. Code APE 6920 Z. Bureaux : Bordeaux, Grenoble, Lille, Lyon, Marseille, Metz, Nantes, Nice, Paris, Poitiers, Rennes, Rouen, Strasbourg, Toulouse.



KEREN DIAPASON

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les Organismes de Placements Collectifs, leurs investissements et l'évaluation des actifs et passifs correspondants. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur la gestion opérationnelle des Organismes de Placements Collectifs et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance que les appréciations qui, selon notre jugement professionnel ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués ainsi que sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion établi par la société de gestion.

*PricewaterhouseCoopers Audit, 63, rue de Villiers, 92208 Neuilly-sur-Seine Cedex
T: +33 (0) 1 56 57 58 59, F: +33 (0) 1 56 57 58 60, www.pwc.fr*

Société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'ordre de Paris - Ile de France. Société de commissariat aux comptes membre de la compagnie régionale de Versailles.
Société par Actions Simplifiée au capital de 2 510 450 €. Siège social : 63, rue de Villiers 92200 Neuilly-sur-Seine. RCS Nanterre 672 005 483. TVA n° FR 76 672 005 483.
Siret 672 005 483 00362. Code APE 6920 Z. Bureaux : Bordeaux, Grenoble, Lille, Lyon, Marseille, Metz, Nantes, Nice, Paris, Poitiers, Rennes, Rouen, Strasbourg, Toulouse.



KEREN DIAPASON

Responsabilités de la société de gestion relatives aux comptes annuels

Il appartient à la société de gestion d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la société de gestion d'évaluer la capacité du fonds à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider le fonds ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été établis par la société de gestion.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Objectif et démarche d'audit

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion du fonds.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

*PricewaterhouseCoopers Audit, 63, rue de Villiers, 92208 Neuilly-sur-Seine Cedex
T: +33 (0) 1 56 57 58 59, F: +33 (0) 1 56 57 58 60, www.pwc.fr*

Société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'ordre de Paris - Ile de France. Société de commissariat aux comptes membre de la compagnie régionale de Versailles.
Société par Actions Simplifiée au capital de 2 510 460 €. Siège social : 63, rue de Villiers 92208 Neuilly-sur-Seine. RCS Nanterre 672 006 483. TVA n° FR 76 672 006 483.
Siret 672 006 483 00362. Code APE 6920 Z. Bureaux : Bordeaux, Grenoble, Lille, Lyon, Marseille, Metz, Nantes, Nice, Paris, Poitiers, Rennes, Rouen, Strasbourg, Toulouse.



KEREN DIAPASON

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la société de gestion, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la société de gestion de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité du fonds à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

En application de la loi, nous vous signalons que nous n'avons pas été en mesure d'émettre le présent rapport dans les délais réglementaires compte tenu de la réception tardive de certains documents nécessaires à la finalisation de nos travaux.

Neuilly sur Seine, date de la signature électronique

Document authentifié par signature électronique
Le commissaire aux comptes
PricewaterhouseCoopers Audit
Amaury Couplez

BILAN ACTIF

	31/12/2020	
Immobilisations nettes	0,00	
Dépôts et instruments financiers	4 345 301,08	
Actions et valeurs assimilées	2 976 702,20	
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	2 976 702,20	
Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	
Obligations et valeurs assimilées	838 133,38	
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	838 133,38	
Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	
Titres de créances	0,00	
Négoiés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	
Titres de créances négociables	0,00	
Autres titres de créances	0,00	
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	
Parts d'organismes de placement collectif	528 209,50	
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays	528 209,50	
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'Union européenne	0,00	
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'union européenne et organismes de titrisations cotés	0,00	
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'union européenne et organismes de titrisations non cotés	0,00	
Autres organismes non européens	0,00	
Opérations temporaires sur titres	0,00	
Créances représentatives de titres reçus en pension	0,00	
Créances représentatives de titres prêtés	0,00	
Titres empruntés	0,00	
Titres donnés en pension	0,00	
Autres opérations temporaires	0,00	
Contrats financiers	2 256,00	
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	2 256,00	
Autres opérations	0,00	
Autres instruments financiers	0,00	
Créances	1 357,08	
Opérations de change à terme de devises	0,00	
Autres	1 357,08	
Comptes financiers	1 065 544,82	
Liquidités	1 065 544,82	
Total de l'actif	5 412 202,98	

BILAN PASSIF

	31/12/2020	
Capitaux propres		
Capital	5 887 654,34	
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)	0,00	
Report à nouveau (a)	0,00	
Plus et moins-values nettes de l'exercice (a, b)	-512 226,80	
Résultat de l'exercice (a, b)	30 501,79	
Total des capitaux propres	5 405 929,33	
<i>(= Montant représentatif de l'actif net)</i>		
Instruments financiers	2 256,00	
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	
Opérations temporaires sur titres	0,00	
Dettes représentatives de titres donnés en pension	0,00	
Dettes représentatives de titres empruntés	0,00	
Autres opérations temporaires	0,00	
Contrats financiers	2 256,00	
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	2 256,00	
Autres opérations	0,00	
Dettes	4 017,65	
Opérations de change à terme de devises	0,00	
Autres	4 017,65	
Comptes financiers	0,00	
Concours bancaires courants	0,00	
Emprunts	0,00	
Total du passif	5 412 202,98	

(a) Y compris comptes de régularisations

(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice

HORS-BILAN

	31/12/2020	
Opérations de couverture		
Engagements sur marchés réglementés ou assimilés		
Total Engagements sur marchés réglementés ou assimilés	0,00	
Engagements de gré à gré		
Total Engagements de gré à gré	0,00	
Autres engagements		
Total Autres engagements	0,00	
Total Opérations de couverture	0,00	
Autres opérations		
Engagements sur marchés réglementés ou assimilés		
Contrats futures		
Indices		
FCE1F1F00002 CAC40-EOP 0121	665 040,00	
Total Indices	665 040,00	
Total Contrats futures	665 040,00	
Total Engagements sur marchés réglementés ou assimilés	665 040,00	
Engagements de gré à gré		
Total Engagements de gré à gré	0,00	
Autres engagements		
Total Autres engagements	0,00	
Total Autres opérations	665 040,00	

COMPTE DE RESULTAT

	31/12/2020	
Produits sur opérations financières		
Produits sur dépôts et sur comptes financiers	0,00	
Produits sur actions et valeurs assimilées	53 391,47	
Produits sur obligations et valeurs assimilées	76 847,92	
Produits sur titres de créances	0,00	
Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	
Produits sur contrats financiers	0,00	
Autres produits financiers	0,00	
TOTAL (I)	130 239,39	
Charges sur opérations financières		
Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	
Charges sur contrats financiers	0,00	
Charges sur dettes financières	6 504,55	
Autres charges financières	0,00	
TOTAL (II)	6 504,55	
Résultat sur opérations financières (I - II)	123 734,84	
Autres produits (III)	0,00	
Frais de gestion et dotations aux amortissements (IV)	88 819,01	
Résultat net de l'exercice (L. 214-17-1) (I - II + III - IV)	34 915,83	
Régularisation des revenus de l'exercice (V)	-4 414,04	
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (VI)	0,00	
Résultat (I - II + III - IV +/- V - VI)	30 501,79	

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le Règlement ANC 2014-01 modifié.

Covid-19 et incidence sur les comptes annuels :

Les comptes annuels ont été établis par la société de gestion sur la base des éléments disponibles dans un contexte évolutif de crise liée au Covid-19.

Les éléments comptables sont présentés en euro, devise de la comptabilité de l'OPC.

Le premier exercice a une durée exceptionnelle de 17 mois et 20 jours (date de création 11/07/2019).

COMPTABILISATION DES REVENUS

Les comptes financiers sont enregistrés pour leur montant, majoré, le cas échéant, des intérêts courus qui s'y rattachent.

L'OPC comptabilise ses revenus selon la méthode du coupon encaissé.

COMPTABILISATION DES ENTREES ET SORTIES EN PORTEFEUILLE

La comptabilisation des entrées et sorties de titres dans le portefeuille de l'OPC est effectuée frais exclus.

POLITIQUE DE DISTRIBUTION

Part C :

Pour les revenus : capitalisation totale

Pour les plus ou moins-values : capitalisation totale

Part I :

Pour les revenus : distribution

Pour les plus ou moins-values : capitalisation totale

Part N :

Pour les revenus : capitalisation totale

Pour les plus ou moins-values : capitalisation totale

FRAIS DE GESTION ET DE FONCTIONNEMENT

Les frais de gestion sont prévus par la notice d'information ou le prospectus complet de l'OPC.

Frais de gestion fixes (taux maximum)

		Frais de gestion fixes	Assiette
C	FR0013420502	1,6 % TTC maximum	Actif net
I	FR0013420510	0,8 % TTC maximum	Actif net
N	FR0013420528	1,05 % TTC maximum	Actif net

Frais de gestion indirects (sur OPC) :

		Frais de gestion indirects
C	FR0013420502	2% TTC maximum
I	FR0013420510	2% TTC maximum
N	FR0013420528	2% TTC maximum

Commission de surperformance :

Part FR0013420502 C

15% TTC de la surperformance au-delà de celle de l'indice composite (50% STOXX 600 Europe Net Return + 40% Bloomberg Barclays EuroAgg Treasury 3-5Y + 10% EONIA capitalisé) dividendes réinvestis. Il ne sera prélevé aucune commission variable si la performance devait être inférieure au maximum entre 0 et l'EONIA capitalisé. Calculée selon la méthode indiquée, le supplément de performance auquel s'applique le taux de 15% TTC représente la différence entre l'actif de l'OPCVM avant prise en compte de la provision de commission de surperformance et la valeur d'un actif de référence ayant réalisé une performance égale à celle de l'indice dividendes réinvestis et enregistrant les mêmes variations liées aux souscriptions/rachats que l'OPCVM

La dotation est provisionnée lors de l'établissement de chaque valeur liquidative et soldée en fin d'exercice. En cas de sous-performance par rapport au seuil de déclenchement de la surperformance, une reprise est effectuée à hauteur maximum des dotations existantes.

La commission de surperformance sur les rachats effectués en cours d'exercice est définitivement acquise à la société de gestion.

- La commission de sur performance est payée annuellement sur la dernière valeur liquidative de l'exercice et donc la provision est remise à zéro tous les ans.
- Elle est acquise pour la première fois à la société de gestion au 31/12/2020
- Elle ne sera pas prélevée si la performance devait être inférieure à l'EONIA capitalisé.

Part FR0013420510 I

15% TTC de la surperformance au-delà de celle de l'indice composite (50% STOXX 600 Europe Net Return + 40% Bloomberg Barclays EuroAgg Treasury 3-5Y + 10% EONIA capitalisé) dividendes réinvestis. Il ne sera prélevé aucune commission variable si la performance devait être inférieure au maximum entre 0 et l'EONIA capitalisé. Calculée selon la méthode indiquée, le supplément de performance auquel s'applique le taux de 15% TTC représente la différence entre l'actif de l'OPCVM avant prise en compte de la provision de commission de surperformance et la valeur d'un actif de référence ayant réalisé une performance égale à celle de l'indice dividendes réinvestis et enregistrant les mêmes variations liées aux souscriptions/rachats que l'OPCVM

La dotation est provisionnée lors de l'établissement de chaque valeur liquidative et soldée en fin d'exercice. En cas de sous-performance par rapport au seuil de déclenchement de la surperformance, une reprise est effectuée à hauteur maximum des dotations existantes.

La commission de surperformance sur les rachats effectués en cours d'exercice est définitivement acquise à la société de gestion.

- La commission de sur performance est payée annuellement sur la dernière valeur liquidative de l'exercice et donc la provision est remise à zéro tous les ans.
- Elle est acquise pour la première fois à la société de gestion au 31/12/2020
- Elle ne sera pas prélevée si la performance devait être inférieure à l'EONIA capitalisé.

Part FR0013420528 N

15% TTC de la surperformance au-delà de celle de l'indice composite (50% STOXX 600 Europe Net Return + 40% Bloomberg Barclays EuroAgg Treasury 3-5Y + 10% EONIA capitalisé) dividendes réinvestis. Il ne sera prélevé aucune commission variable si la performance devait être inférieure au maximum entre 0 et l'EONIA capitalisé. Calculée selon la méthode indiquée, le supplément de performance auquel s'applique le taux de 15% TTC représente la différence entre l'actif de l'OPCVM avant prise en compte de la provision de commission de surperformance et la valeur d'un actif de référence ayant réalisé une performance égale à celle de l'indice dividendes réinvestis et enregistrant les mêmes variations liées aux souscriptions/rachats que l'OPCVM

La dotation est provisionnée lors de l'établissement de chaque valeur liquidative et soldée en fin d'exercice. En cas de sous-performance par rapport au seuil de déclenchement de la surperformance, une reprise est effectuée à hauteur maximum des dotations existantes.

La commission de surperformance sur les rachats effectués en cours d'exercice est définitivement acquise à la société de gestion.

- La commission de sur performance est payée annuellement sur la dernière valeur liquidative de l'exercice et donc la provision est remise à zéro tous les ans.

- Elle est acquise pour la première fois à la société de gestion au 31/12/2020

- Elle ne sera pas prélevée si la performance devait être inférieure à l'EONIA capitalisé.

Rétrocessions

La politique de comptabilisation de rétrocessions de frais de gestion sur OPC cibles détenus est décidée par la société de gestion.

Ces rétrocessions sont comptabilisées en déduction des commissions de gestion. Les frais effectivement supportés par le fonds figurent dans le tableau « FRAIS DE GESTION SUPPORTÉS PAR L'OPC ». Les frais de gestion sont calculés sur l'actif net moyen à chaque valeur liquidative et couvrent les frais de la gestion financière, administrative, la valorisation, le coût du dépositaire, les honoraires des commissaires aux comptes... Ils ne comprennent pas les frais de transaction.

FRAIS DE TRANSACTION

Les courtages, commissions et frais afférents aux ventes de titres compris dans le portefeuille collectif ainsi qu'aux acquisitions de titres effectuées au moyen de sommes provenant, soit de la vente ou du remboursement de titres, soit des revenus des avoirs compris dans l'OPC, sont prélevés sur lesdits avoirs et viennent en déduction des liquidités.

Commissions de mouvement	Clé de répartition (en %)		
	SDG	Dépositaire	Autres prestataires
Assiette : Prélèvement sur chaque transaction	(1)	(2)	
Part (1) Société de gestion de portefeuille 93,75% Part (2) Dépositaire : 6,25%			
Actions warrants, obligations convertibles, droits : 0.32% TTC maximum			
Part (2) Dépositaire : 100%			
Obligations, titres de créance négociables : forfait max 55 € TTC			
OPCVM/FIA Forfait 150€ TTC maximum			
Futures / Monep : 1€ TTC maximum / lot Options/Monep : 0.30% minimum 7€ TTC			

METHODES DE VALORISATION

Lors de chaque valorisation, les actifs de l'OPCVM, du FIA sont évalués selon les principes suivants :

Actions et titres assimilés cotés (valeurs françaises et étrangères) :

L'évaluation se fait au cours de Bourse.

Le cours de Bourse retenu est fonction de la Place de cotation du titre :

Places de cotation européennes :

Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation asiatiques :

Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation australiennes :

Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation nord-américaines :

Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation sud-américaines :

Dernier cours de bourse du jour.

En cas de non-cotation d'une valeur, le dernier cours de bourse de la veille est utilisé.

Obligations et titres de créance assimilés (valeurs françaises et étrangères) et EMTN :

L'évaluation se fait au cours de Bourse :

Le cours de Bourse retenu est fonction de la Place de cotation du titre :

Places de cotation européennes :	Dernier cours de bourse du jour.
Places de cotation asiatiques :	Dernier cours de bourse du jour.
Places de cotation australiennes :	Dernier cours de bourse du jour.
Places de cotation nord-américaines :	Dernier cours de bourse du jour.
Places de cotation sud-américaines :	Dernier cours de bourse du jour.

En cas de non-cotation d'une valeur, le dernier cours de Bourse de la veille est utilisé.

Dans le cas d'une cotation non réaliste, le gérant doit faire une estimation plus en phase avec les paramètres réels de marché. Selon les sources disponibles, l'évaluation pourra être effectuée par différentes méthodes comme :

- la cotation d'un contributeur,
- une moyenne de cotations de plusieurs contributeurs,
- un cours calculé par une méthode actuarielle à partir d'un spread (de crédit ou autre) et d'une courbe de taux,
- etc.

Titres d'OPCVM et ou/FIA en portefeuille

Evaluation sur la base de la dernière valeur liquidative connue.

Parts d'organismes de Titrisation :

Evaluation au dernier cours de bourse du jour pour les organismes de titrisation cotés sur les marchés européens.

Acquisitions temporaires de titres

- Pensions livrées à l'achat : Valorisation contractuelle. Pas de pension d'une durée supérieure à 3 mois
- Rémérés à l'achat : Valorisation contractuelle, car le rachat des titres par le vendeur est envisagé avec suffisamment de certitude.
- Emprunts de titres : Valorisation des titres empruntés et de la dette de restitution correspondante à la valeur de marché des titres concernés.

Cessions temporaires de titres

- Titres donnés en pension livrée : Les titres donnés en pension livrée sont valorisés au prix du marché, les dettes représentatives des titres donnés en pension sont maintenues à la valeur fixée dans le contrat.
- Prêts de titres : Valorisation des titres prêtés au cours de bourse de la valeur sous-jacente. Les titres sont récupérés par l'OPCVM, FIA à l'issue du contrat de prêt.

Valeurs mobilières non cotées :

Evaluation utilisant des méthodes fondées sur la valeur patrimoniale et sur le rendement, en prenant en considération les prix retenus lors de transactions significatives récentes.

Titres de créances négociables

- Les TCN qui, lors de l'acquisition, ont une durée de vie résiduelle de moins de trois mois, sont valorisés de manière linéaire.
- Les TCN acquis avec une durée de vie résiduelle de plus de trois mois sont valorisés :
 - A leur valeur de marché jusqu'à 3 mois et un jour avant l'échéance.
 - La différence entre la valeur de marché relevée 3 mois et un jour avant l'échéance et la valeur de remboursement est linéarisée sur les 3 derniers mois.
 - Exception : les BTF et BTAN sont valorisés au prix de marché jusqu'à l'échéance.
- Valeur de marché retenue :
 - BTF/BTAN :**
Taux de rendement actuariel ou cours du jour publié par la Banque de France.

Autres TCN :

a) Titres ayant une durée de vie comprise entre 3 mois et 1 an :

- si TCN faisant l'objet de transactions significatives : application d'une méthode actuarielle, le taux de rendement utilisé étant celui constaté chaque jour sur le marché.
- autres TCN : application d'une méthode proportionnelle, le taux de rendement utilisé étant le taux EURIBOR de durée équivalente, corrigé éventuellement d'une marge représentative des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur.

b) Titres ayant une durée de vie supérieure à 1 an :

Application d'une méthode actuarielle.

- si TCN faisant l'objet de transactions significatives, le taux de rendement utilisé est celui constaté chaque jour sur le marché.
- autres TCN : le taux de rendement utilisé est le taux des BTAN de maturité équivalente, corrigé éventuellement d'une marge représentative des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur.

Contrats à terme fermes

Les cours de marché retenus pour la valorisation des contrats à terme fermes sont en adéquation avec ceux des titres sous-jacents. Ils varient en fonction de la Place de cotation des contrats :

- Contrats à terme fermes cotés sur des Places européennes : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.
- Contrats à terme fermes cotés sur des Places nord-américaines : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.

Options

Les cours de marché retenus suivent le même principe que ceux régissant les contrats ou titres supports :

- Options cotées sur des Places européennes : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.
- Options cotées sur des Places nord-américaines : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.

Opérations d'échange (swaps)

- Les swaps d'une durée de vie inférieure à 3 mois sont valorisés de manière linéaire.
- Les swaps d'une durée de vie supérieure à 3 mois sont valorisés au prix du marché.
- L'évaluation des swaps d'indice au prix de marché est au prix donné par la contrepartie, la société de gestion réalise de manière indépendante un contrôle de cette évaluation Lorsque le contrat de swap est adossé à des titres clairement identifiés (qualité et durée), ces deux éléments sont évalués globalement.

Contrats de change à terme

Il s'agit d'opérations de couverture de valeurs mobilières en portefeuille libellées dans une devise autre que celle de la comptabilité de l'OPCVM, du FIA par un emprunt de devise dans la même monnaie pour le même montant. Les opérations à terme de devise sont valorisées d'après la courbe des taux prêteurs/emprunteurs de la devise.

METHODE D'EVALUATION DES ENGAGEMENTS HORS-BILAN

- Les engagements sur contrats à terme fermes sont déterminés à la valeur de marché. Elle est égale au cours de valorisation multiplié par le nombre de contrats et par le nominal. Les engagements sur contrats d'échange de gré à gré sont présentés à leur valeur nominale ou en l'absence de valeur nominale, pour un montant équivalent.
- Les engagements sur opérations conditionnelles sont déterminés sur la base de l'équivalent sous-jacent de l'option. Cette traduction consiste à multiplier le nombre d'options par un delta. Le delta résulte d'un modèle mathématique (de type Black-Scholes) dont les paramètres sont : le cours du sous-jacent, la durée à l'échéance, le taux d'intérêt court terme, le prix d'exercice de l'option et la volatilité du sous-jacent. La présentation dans le hors-bilan correspond au sens économique de l'opération, et non au sens du contrat.
- Les swaps de dividende contre évolution de la performance sont indiqués à leur valeur nominale en hors-bilan.
- Les swaps adossés ou non adossés sont enregistrés au nominal en hors-bilan.

DESCRIPTION DES GARANTIES RECUES OU DONNEES

Garantie reçue :

Néant

Garantie donnée :

Néant

EVOLUTION DE L'ACTIF NET

	31/12/2020	
Actif net en début d'exercice	0,00	
Souscriptions (y compris les commissions de souscription acquises à l'OPC)	10 445 985,33	
Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPC)	-4 516 015,86	
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	200 312,44	
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-1 159 970,76	
Plus-values réalisées sur contrats financiers	519 110,00	
Moins-values réalisées sur contrats financiers	-224 349,00	
Frais de transaction	-100 568,17	
Différences de change	3 924,00	
Variation de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers	204 841,52	
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	204 841,52	
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	0,00	
Variation de la différence d'estimation des contrats financiers	-2 256,00	
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	-2 256,00	
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	0,00	
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes	0,00	
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat	0,00	
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	34 915,83	
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes	0,00	
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat	0,00	
Autres éléments	0,00	
Actif net en fin d'exercice	5 405 929,33	

VENTILATION PAR NATURE DE TAUX DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

	Taux fixe	%	Taux variable	%	Taux révisable	%	Autres	%
Actif								
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	838 133,38	15,50	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	1 065 544,82	19,71	0,00	0,00	0,00	0,00
Passif								
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan								
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

INSTRUMENTS FINANCIERS - VENTILATION PAR NATURE JURIDIQUE OU ECONOMIQUE D'INSTRUMENT

	Montant	%
ACTIF		
Obligations et valeurs assimilées		
Obligations à taux fixe négo. sur un marché régl. ou assimilé	838 133,38	15,50
TOTAL Obligations et valeurs assimilées	838 133,38	15,50
Titres de créances		
TOTAL Titres de créances	0,00	0,00
Operations contractuelles a l'achat		
TOTAL Operations contractuelles a l'achat	0,00	0,00
PASSIF		
Cessions		
TOTAL Cessions	0,00	0,00
Operations contractuelles a la vente		
TOTAL Operations contractuelles a la vente	0,00	0,00
HORS BILAN		
Opérations de couverture		
TOTAL Opérations de couverture	0,00	0,00
Autres opérations		
Indices	665 040,00	12,30
TOTAL Autres opérations	665 040,00	12,30

VENTILATION PAR MATURITE RESIDUELLE DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

	0-3 mois	%]3 mois - 1 an]	%]1 - 3 ans]	%]3 - 5 ans]	%	> 5 ans	%
Actif										
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	206 089,59	3,81	417 967,40	7,73	214 076,39	3,96	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	1 065 544,82	19,71	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Passif										
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan										
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

VENTILATION PAR DEVISE DE COTATION OU D'EVALUATION DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

	Devise 1	%	Devise 2	%	Devise 3	%	Autre(s) Devise(s)	%
	USD	USD	GBP	GBP				
Actif								
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Actions et valeurs assimilées	212 248,52	3,93	101 621,35	1,88	48 578,08	0,90	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres d'OPC	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Contrats financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Créances	335,67	0,01	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	1 326,14	0,02	31 000,88	0,57	72 531,63	1,34	0,00	0,00
Passif								
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Contrats financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dettes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan								
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

VALEURS ACTUELLES DES INSTRUMENTS FINANCIERS FAISANT L'OBJET D'UNE ACQUISITION TEMPORAIRE

	31/12/2020
Titres acquis à réméré	0,00
Titres pris en pension livrée	0,00
Titres empruntés	0,00

VALEURS ACTUELLES DES INSTRUMENTS FINANCIERS CONSTITUTIFS DE DEPOTS DE GARANTIE

	31/12/2020
Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	0,00
Instruments financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan	0,00

INSTRUMENTS FINANCIERS EMIS PAR LA SOCIETE DE GESTION OU LES ENTITES DE SON GROUPE

	ISIN	LIBELLE	31/12/2020
Actions			0,00
Obligations			0,00
TCN			0,00
OPC			0,00
Contrats financiers			0,00
Total des titres du groupe			0,00

TABLEAUX D'AFFECTATION DES SOMMES DISTRIBUABLES

Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice						
	Date	Part	Montant total	Montant unitaire	Crédits d'impôt totaux	Crédits d'impôt unitaire
Total acomptes			0	0	0	0

Acomptes sur plus et moins-values nettes versés au titre de l'exercice				
	Date	Part	Montant total	Montant unitaire
Total acomptes			0	0

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes au résultat	31/12/2020	
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau	0,00	
Résultat	30 501,79	
Total	30 501,79	

	31/12/2020	
C1 PART CAPITALISABLE C		
Affectation		
Distribution	0,00	
Report à nouveau de l'exercice	0,00	
Capitalisation	-309,05	
Total	-309,05	
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution		
Nombre de titres	0	
Distribution unitaire	0,00	
Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat		
Montant global des crédits d'impôt	0,00	
Provenant de l'exercice	0,00	
Provenant de l'exercice N-1	0,00	
Provenant de l'exercice N-2	0,00	
Provenant de l'exercice N-3	0,00	
Provenant de l'exercice N-4	0,00	

	31/12/2020	
C2 PART CAPITALISABLE N		
Affectation		
Distribution	0,00	
Report à nouveau de l'exercice	0,00	
Capitalisation	4 285,67	
Total	4 285,67	
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution		
Nombre de titres	0	
Distribution unitaire	0,00	
Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat		
Montant global des crédits d'impôt	0,00	
Provenant de l'exercice	0,00	
Provenant de l'exercice N-1	0,00	
Provenant de l'exercice N-2	0,00	
Provenant de l'exercice N-3	0,00	
Provenant de l'exercice N-4	0,00	

	31/12/2020	
II PART CAPITALISABLE I		
Affectation		
Distribution	0,00	
Report à nouveau de l'exercice	0,00	
Capitalisation	26 525,17	
Total	26 525,17	
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution		
Nombre de titres	0	
Distribution unitaire	0,00	
Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat		
Montant global des crédits d'impôt	0,00	
Provenant de l'exercice	0,00	
Provenant de l'exercice N-1	0,00	
Provenant de l'exercice N-2	0,00	
Provenant de l'exercice N-3	0,00	
Provenant de l'exercice N-4	0,00	

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes	Affectation des plus et moins-values nettes	
	31/12/2020	
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	0,00	
Plus et moins-values nettes de l'exercice	-512 226,80	
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	0,00	
Total	-512 226,80	

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes	Affectation des plus et moins-values nettes	
	31/12/2020	
CI PART CAPITALISABLE C		
Affectation		
Distribution	0,00	
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	
Capitalisation	-10 426,83	
Total	-10 426,83	
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution		
Nombre de titres	0	
Distribution unitaire	0,00	

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes	Affectation des plus et moins-values nettes	
	31/12/2020	
C2 PART CAPITALISABLE N		
Affectation		
Distribution		0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées		0,00
Capitalisation		-130 301,90
Total		-130 301,90
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution		
Nombre de titres		0
Distribution unitaire		0,00

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes	Affectation des plus et moins-values nettes	
	31/12/2020	
II PART CAPITALISABLE I		
Affectation		
Distribution		0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées		0,00
Capitalisation		-371 498,07
Total		-371 498,07
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution		
Nombre de titres		0
Distribution unitaire		0,00

TABLEAU DES RESULTATS ET AUTRES ELEMENTS CARACTERISTIQUES DE L'OPC AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

Date	Part	Actif net	Nombre de titres	Valeur liquidative unitaire €	Distribution unitaire sur plus et moins-values nettes (y compris les acomptes) €	Distribution unitaire sur résultat (y compris les acomptes) €	Crédit d'impôt unitaire €	Capitalisation unitaire sur résultat et PMV nettes (1) €
11/07/2019	C1 PART CAPI C*	100,00	1,000	100,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	C2 PART CAPI N*	1 855 000,00	18 550,000	100,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	D1 PART DIST I*	5 899 000,00	5 899,000	1 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
31/12/2020	C1 PART CAPI C	109 799,76	1 157,632	94,85	0,00	0,00	0,00	-9,27
	C2 PART CAPI N	1 372 908,38	14 390,000	95,41	0,00	0,00	0,00	-8,75
	D1 PART DIST I	3 923 221,19	4 097,000	957,58	0,00	0,00	0,00	-84,20

* date de création

SOUSCRIPTIONS RACHATS

	En quantité	En montant
C1 PART CAPI C		
Parts ou actions souscrites durant l'exercice	1 158,632000	113 859,94
Parts ou actions rachetées durant l'exercice	-1,000000	-99,88
Solde net des Souscriptions / Rachats	1 157,632000	113 760,06
Nombre de Parts ou Actions en circulation à la fin de l'exercice	1 157,632000	

	En quantité	En montant
C2 PART CAPI N		
Parts ou actions souscrites durant l'exercice	34 785,000000	3 459 703,60
Parts ou actions rachetées durant l'exercice	-20 395,000000	-1 934 039,20
Solde net des Souscriptions / Rachats	14 390,000000	1 525 664,40
Nombre de Parts ou Actions en circulation à la fin de l'exercice	14 390,000000	

	En quantité	En montant
C3 PART CAPI I		
Parts ou actions souscrites durant l'exercice	6 873,155000	6 872 421,79
Parts ou actions rachetées durant l'exercice	-2 776,155000	-2 581 876,78
Solde net des Souscriptions / Rachats	4 097,000000	4 290 545,01
Nombre de Parts ou Actions en circulation à la fin de l'exercice	4 097,000000	

COMMISSIONS

	En montant
C1 PART CAPI C	
Montant des commissions de souscription et/ou rachat perçues	0,00
Montant des commissions de souscription perçues	0,00
Montant des commissions de rachat perçues	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat rétrocedées	0,00
Montant des commissions de souscription rétrocedées	0,00
Montant des commissions de rachat rétrocedées	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Montant des commissions de souscription acquises	0,00
Montant des commissions de rachat acquises	0,00

	En montant
C2 PART CAPI N	
Montant des commissions de souscription et/ou rachat perçues	0,00
Montant des commissions de souscription perçues	0,00
Montant des commissions de rachat perçues	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat rétrocedées	0,00
Montant des commissions de souscription rétrocedées	0,00
Montant des commissions de rachat rétrocedées	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Montant des commissions de souscription acquises	0,00
Montant des commissions de rachat acquises	0,00

	En montant
C3 PART CAPI I	
Montant des commissions de souscription et/ou rachat perçues	0,00
Montant des commissions de souscription perçues	0,00
Montant des commissions de rachat perçues	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat rétrocedées	0,00
Montant des commissions de souscription rétrocedées	0,00
Montant des commissions de rachat rétrocedées	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Montant des commissions de souscription acquises	0,00
Montant des commissions de rachat acquises	0,00

FRAIS DE GESTION SUPPORTES PAR L'OPC

	31/12/2020
FR0013441821 C1 PART CAPITALISABLE C	
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,60
Frais de fonctionnement et de gestion (frais fixes)	1 893,53
Pourcentage de frais de gestion variables	0,00
Commissions de surperformance (frais variables)	0,00
Rétrocessions de frais de gestion	0,00

	31/12/2020
FR0013441839 C2 PART CAPITALISABLE N	
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,04
Frais de fonctionnement et de gestion (frais fixes)	29 565,53
Pourcentage de frais de gestion variables	0,00
Commissions de surperformance (frais variables)	0,00
Rétrocessions de frais de gestion	0,00

	31/12/2020
FR0013441847 II PART CAPITALISABLE I	
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,80
Frais de fonctionnement et de gestion (frais fixes)	57 359,95
Pourcentage de frais de gestion variables	0,00
Commissions de surperformance (frais variables)	0,00
Rétrocessions de frais de gestion	0,00

CREANCES ET DETTES

	Nature de débit/crédit	31/12/2020
Créances	Coupons et dividendes	1 357,08
Total des créances		1 357,08
Dettes	Frais de gestion	4 017,65
Total des dettes		4 017,65
Total dettes et créances		-2 660,57

VENTILATION SIMPLIFIEE DE L'ACTIF NET**INVENTAIRE RESUME**

	Valeur EUR	% Actif Net
PORTEFEUILLE	4 343 045,08	80,33
ACTIONS ET VALEURS ASSIMILEES	2 976 702,20	55,06
OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILEES	838 133,38	15,50
TITRES DE CREANCES NEGOCIABLES	0,00	0,00
TITRES OPC	528 209,50	9,77
AUTRES VALEURS MOBILIERES	0,00	0,00
OPERATIONS CONTRACTUELLES	0,00	0,00
OPERATIONS CONTRACTUELLES A L'ACHAT	0,00	0,00
OPERATIONS CONTRACTUELLES A LA VENTE	0,00	0,00
CESSIONS DE VALEURS MOBILIERES	0,00	0,00
OPERATEURS DEBITEURS ET AUTRES CREANCES (DONT DIFFERENTIEL DE SWAP)	1 357,08	0,03
OPERATEURS CREDITEURS ET AUTRES DETTES (DONT DIFFERENTIEL DE SWAP)	-4 017,65	-0,07
CONTRATS FINANCIERS	0,00	0,00
OPTIONS	0,00	0,00
FUTURES	0,00	0,00
SWAPS	0,00	0,00
BANQUES, ORGANISMES ET ETS. FINANCIERS	1 065 544,82	19,71
DISPONIBILITES	1 065 544,82	19,71
DEPOTS A TERME	0,00	0,00
EMPRUNTS	0,00	0,00
AUTRES DISPONIBILITES	0,00	0,00
ACHATS A TERME DE DEVISES	0,00	0,00
VENTES A TERME DE DEVISES	0,00	0,00
ACTIF NET	5 405 929,33	100,00

PORTEFEUILLE TITRES DETAILLE

Désignation des valeurs	Emission	Echéance	Devise	Qté Nbre ou nominal	Taux	Valeur boursière	% Actif Net
TOTAL Actions & valeurs assimilées						2 976 702,20	55,07
TOTAL Actions & valeurs assimilées négo. sur un marché régl. ou assimilé						2 976 702,20	55,07
TOTAL Actions & valeurs ass. nég. sur un marché régl. ou ass.(sauf Warrants et Bons de Sous.)						2 976 702,20	55,07
TOTAL AUTRICHE						240 021,00	4,44
AT000000STR1 STRABAG			EUR	2 000		56 900,00	1,05
AT0000641352 CA IMMOBILIEN ANLAGEN			EUR	1 500		47 025,00	0,87
AT0000730007 ANDRITZ			EUR	2 200		82 456,00	1,53
AT0000741053 EVN			EUR	3 000		53 640,00	0,99
TOTAL SUISSE						101 621,35	1,88
CH0012032048 ROCHE HOLDING BJ			CHF	170		48 584,91	0,90
CH0038863350 NESTLE NOM.			CHF	550		53 036,44	0,98
TOTAL ALLEMAGNE						418 867,00	7,75
DE0005557508 DEUTSCHE TELEKOM			EUR	3 000		44 865,00	0,83
DE0006048432 HENKEL PF			EUR	1 000		92 300,00	1,70
DE0007164600 SAP			EUR	600		64 332,00	1,19
DE000A0LD2U1 ALSTRIA OFFICE REIT			EUR	3 000		44 400,00	0,82
DE000A2GS401 SOFTWARE NOM			EUR	1 500		50 010,00	0,93
DE000DWS1007 DWS GROUP GMBH+CO.			EUR	2 000		69 600,00	1,29
DE000EVNK013 EVONIK INDUSTRIES AG			EUR	2 000		53 360,00	0,99
TOTAL ESPAGNE						120 012,50	2,22
ES0112501012 EBRO FOODS			EUR	2 500		47 350,00	0,88
ES0178430E18 TELEFONICA			EUR	6 500		21 092,50	0,39
ES0184933812 ZARDOYA OTIS			EUR	9 000		51 570,00	0,95
TOTAL FINLANDE						77 425,00	1,43
FI0009003727 WARTSILA			EUR	9 500		77 425,00	1,43
TOTAL FRANCE						1 303 081,25	24,11
FR0000051732 ATOS			EUR	500		37 390,00	0,69
FR0000051807 TELEPERFORMANCE			EUR	310		84 103,00	1,56
FR0000120073 AIR LIQUIDE			EUR	700		93 975,00	1,73
FR0000120172 CARREFOUR			EUR	5 000		70 150,00	1,30
FR0000120321 L'OREAL			EUR	100		31 080,00	0,57

Désignation des valeurs	Emission	Echéance	Devise	Qté Nbre ou nominal	Taux	Valeur boursière	% Actif Net
FR0000120578 SANOFI			EUR	900		70 830,00	1,31
FR0000120644 DANONE			EUR	900		48 384,00	0,90
FR0000120693 PERNOD RICARD			EUR	400		62 720,00	1,16
FR0000121121 EURAZEO			EUR	1 000		55 500,00	1,03
FR0000121204 WENDEL			EUR	700		68 565,00	1,27
FR0000121261 MICHELIN			EUR	700		73 465,00	1,36
FR0000121667 ESSILORLUXOTTICA			EUR	670		85 458,50	1,58
FR0000124141 VEOLIA ENVIRONNEMENT			EUR	2 000		40 020,00	0,74
FR0000127771 VIVENDI			EUR	2 500		65 950,00	1,22
FR0000130650 DASSAULT SYSTEMES			EUR	500		83 075,00	1,54
FR0000131104 BNP PARIBAS ACTIONS A			EUR	2 050		88 365,25	1,63
FR0000133308 ORANGE			EUR	6 500		63 271,00	1,17
FR0000184798 ORPEA			EUR	330		35 491,50	0,66
FR0006174348 BUREAU VERITAS			EUR	3 800		82 688,00	1,53
FR0010208488 ENGIE			EUR	5 000		62 600,00	1,16
TOTAL ROYAUME UNI						212 248,52	3,93
GB0006776081 PEARSON			GBP	10 000		76 129,52	1,42
GB00B10RZP78 UNILEVER			GBP	1 500		73 712,71	1,36
GB00BZ4BQC70 JOHNSON MATTHEY			GBP	2 300		62 406,29	1,15
TOTAL IRLANDE						67 045,00	1,24
IE0004906560 KERRY GROUP CL.A			EUR	550		67 045,00	1,24
TOTAL ITALIE						82 400,00	1,52
IT0000084027 ASTM			EUR	4 000		82 400,00	1,52
TOTAL LUXEMBOURG						73 360,00	1,36
LU0775917882 GRAND CITY PROPERTIES			EUR	3 500		73 360,00	1,36
TOTAL PAYS-BAS						232 042,50	4,29
NL0000852523 TKH GROUP			EUR	1 500		59 310,00	1,10
NL0009432491 KONINKLIJKE VOPAK			EUR	1 500		64 485,00	1,19
NL0011821202 ING GROEP			EUR	7 500		57 307,50	1,06
NL0012169213 QIAGEN			EUR	1 200		50 940,00	0,94
TOTAL SUEDE						48 578,08	0,90
SE0000108656 ERICSSON			SEK	5 000		48 578,08	0,90
TOTAL Obligations & Valeurs assimilées						838 133,38	15,50
TOTAL Obligations & valeurs assimilées négo. sur un marché régl. ou assimilé						838 133,38	15,50

Désignation des valeurs	Emission	Echéance	Devise	Qté Nbre ou nominal	Taux	Valeur boursière	% Actif Net
TOTAL Obligations à taux fixe négo. sur un marché régl. ou assimilé						838 133,38	15,50
TOTAL BELGIQUE						206 089,59	3,81
BE0002216829 WDP 3,375%14-130621	13/06/2014	13/06/2021	EUR	200	3,375	206 089,59	3,81
TOTAL ALLEMAGNE						105 349,27	1,95
XS1346695437 ALSTRIA 2,125%16-120423	12/04/2016	12/04/2023	EUR	1	2,125	105 349,27	1,95
TOTAL ESPAGNE						110 034,78	2,04
ES0205032008 FERROVIAL 2,5%14-150724 REGS	15/07/2014	15/07/2024	EUR	1	2,50	110 034,78	2,04
TOTAL FINLANDE						106 341,85	1,97
XS1432392170 STORA ENSO 2,125%16-160623	16/06/2016	16/06/2023	EUR	100	2,125	106 341,85	1,97
TOTAL LUXEMBOURG						206 276,28	3,81
XS1508586150 SELP FINANCE 1,25%16-251023	25/10/2016	25/10/2023	EUR	100	1,25	103 598,58	1,91
XS1909057215 LOGICOR FIN 1,5%18-141122	13/11/2018	14/11/2022	EUR	100	1,50	102 677,70	1,90
TOTAL SUEDE						104 041,61	1,92
XS1567901761 SECURITAS 1,125%17-200224	20/02/2017	20/02/2024	EUR	100	1,125	104 041,61	1,92
TOTAL Titres d'OPC						528 209,50	9,77
TOTAL OPCVM et équivalents d'autres Etats membres de l'UE						528 209,50	9,77
TOTAL ALLEMAGNE						528 209,50	9,77
DE0002635307 ISHARES STOXX EUR.600 UCITS			EUR	13 300		528 209,50	9,77
TOTAL Contrats financiers						0,00	0,00
TOTAL Contrats financiers avec appel de marge						0,00	0,00
TOTAL Engagements à terme fermes						0,00	0,00
TOTAL FRANCE						2 256,00	0,04
MARF.EUR Appels marge futures			EUR	2 256		2 256,00	0,04
TOTAL AUTRES PAYS						-2 256,00	-0,04
FCE1F1F00002 CAC40-EOP 0121			EUR	12		-2 256,00	-0,04

COMPLEMENT D'INFORMATION RELATIF AU REGIME FISCAL DU COUPON
 (selon l'article 158 du CGI)

Coupon de la part C1 : Information relative à la part éligible à l'abattement de 40%		
	NET UNITAIRE	DEUISE
Dont montant éligible à l'abattement de 40% *		EUR

() Cet abattement ne concerne que les porteurs et actionnaires personnes physiques*

Coupon de la part C2 : Information relative à la part éligible à l'abattement de 40%		
	NET UNITAIRE	DEUISE
Dont montant éligible à l'abattement de 40% *		EUR

() Cet abattement ne concerne que les porteurs et actionnaires personnes physiques*

Coupon de la part I1 : Information relative à la part éligible à l'abattement de 40%		
	NET UNITAIRE	DEUISE
Dont montant éligible à l'abattement de 40% *		EUR

() Cet abattement ne concerne que les porteurs et actionnaires personnes physiques*